

dit inquiet de ce que, à cause de ces taux trop élevés, posséder sa maison n'est qu'un rêve chimérique pour bien des Canadiens.

Peu lui importent les terribles problèmes de la pauvreté au Canada. Ils existent dans ma circonscription; nous en avons notre part. Mais qu'importent par exemple, les vieillards pensionnés qui doivent payer un impôt sur leur pension, leur seul revenu. La lutte contre la disparité ne fait aucun progrès. Les agriculteurs de l'Ouest et de l'Est sont négligés. Nous craignons les répercussions continues des politiques fiscales d'ensemble sur le chômage dans les régions de croissance lente. En dernier lieu, le ministre avoue qu'il ne prévoit aucun ralentissement dans le rythme d'augmentation des prix au cours de l'année qui va suivre. Le gouvernement actuel a échoué, monsieur l'Orateur, et le ministre devrait démissionner.

Dans son premier exposé budgétaire, l'actuel secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) déclarait:

Si nous ne parvenons pas, d'une manière ou d'une autre, à ralentir l'augmentation des dépenses globales cette année, la première conséquence fâcheuse sera une augmentation immédiate des prix par suite de l'inflation.

Ses prévisions se sont réalisées en 1969, car le budget actuel ne s'attaque pas à nos problèmes. Le dossier du gouvernement libéral au cours des dernières années prouve l'échec de la politique libérale. A l'instar de Balthazar, dernier roi de Babylone, le gouvernement a été pesé dans la balance et a été trouvé trop léger. Mon parti et son chef proposent depuis quelque temps d'envisager une politique des revenus pour le Canada ou des directives pour les salaires et les prix. J'étais de ceux qui ont proposé ces mesures les 27 mai 1966. Le gouvernement n'a rien fait d'autre à cet égard que de créer un autre ministère, celui de la Consommation et des Corporations. Toutefois, aucune mesure efficace n'a accompagné cette création pour donner du nerf à la lutte contre l'inflation et la vie chère. L'expérience nous indique que ce gouvernement n'en prendra jamais aucune. Les Canadiens sont arrivés au point où, abattus et découragés, ils n'attendent plus rien.

M. Hubert Badanai (Fort William): Monsieur l'Orateur, sous la rubrique: «Les affaires de l'État, le *Financial Post* du 7 juin titrait: *Very tough job nicely handled*; dans l'article, on félicitait le ministre des Finances (M. Benson) de s'être attaqué directement à l'inflation. On le félicitait particulièrement des réductions tarifaires et de l'amortissement différé pour les immeubles commerciaux dans les centres urbains. Un certain nombre d'économistes et de spécialistes en questions fiscales ont déclaré qu'il s'agissait d'un budget «audacieux, ingénieux et progressiste.» Bien

entendu, le budget s'est également attiré des remarques peu flatteuses de l'opposition et d'autres critiques. On prétend que le budget ne fait rien pour enrayer l'inflation. On accuse le ministre des Finances de favoriser les taux d'intérêt élevés, et on laisse entendre qu'au lieu de créer des emplois, le budget accentuera le problème actuel du chômage, et ainsi de suite.

Je voudrais faire quelques commentaires au sujet de l'amortissement différé de deux ans, aux fins de l'impôt, qui s'appliquera seulement aux centres d'au moins 50,000 habitants en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, les sept autres provinces en étant exemptées parce que le chômage y est assez élevé ou que la croissance de l'emploi y a été plus lente que la moyenne nationale. Dans un pays aussi vaste que le Canada et où la population est aussi disséminée, le problème des disparités régionales est très délicat. Même dans les meilleures périodes, certaines régions souffrent parfois de chômage prononcé et de ressources inexploitées. Par conséquent, le gouvernement a eu la sagesse de proposer des mesures afin de stimuler les régions défavorisées grâce à des encouragements propres à compenser leur lente croissance.

Cependant, tout en approuvant le principe de la mesure, je ne suis pas d'avis qu'il n'existe aucune région lente à se développer ou de chômage élevé dans aucune des trois provinces riches nommées par le ministre. Il existe une partie de la province d'Ontario, le Nord-Ouest, d'une superficie de 200,000 milles carrés, où se trouvent les villes de Fort William et de Port Arthur ainsi qu'une suite de villes de White River à l'est jusqu'à la frontière du Manitoba à l'ouest, où le chômage est abondant, surtout chez nos Indiens—et ils sont des milliers. C'est l'une des régions de la province où la croissance est la plus lente. Je parle d'une région de la province d'Ontario dont on ne saurait dire qu'elle partage le niveau élevé de prospérité de l'Est et du Sud de la province. C'est une région qui affronte le genre de problèmes que la présente mesure est destinée à surmonter.

● (8.40 p.m.)

J'aimerais signaler que plusieurs années de suite la région du Nord-Ouest de l'Ontario a essayé de se faire reconnaître par le gouvernement fédéral comme région désignée afin d'obtenir des stimulants pour le développement industriel. Une résolution adoptée en 1965 lors du congrès annuel des Chambres de commerce associées du Nord-Ouest de l'Ontario le prouve. La voici:

ATTENDU QUE:

1. Le gouvernement fédéral a prévu certains encouragements pour la création d'emplois industriels dans les régions désignées au Canada;